



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Assurance vie et assurance invalidite

Question écrite n° 39612

Texte de la question

M. Leonce Deprez se referant a ses declarations aux Entretiens de l'assurance (11 et 12 decembre 1995), demande a M. le ministre de l'economie et des finances de lui preciser l'etat actuel des reflexions et des propositions du groupe de travail qui devait proposer une amelioration du fonctionnement de l'assurance des emprunteurs (l'Argus de l'assurance, 15 decembre 1995).

Texte de la réponse

Un groupe de travail sur l'assurance emprunteurs a ete mis en place, en novembre 1995, par la commission consultative du Conseil national des assurances. Ce groupe, qui reunit des representants des assureurs, des consommateurs et des administrations, vient de rendre un rapport qui propose un certain nombre d'orientations pour ameliorer le fonctionnement des differentes garanties deces, invalidiute et perte d'emploi. Ce document sera soumis a la commission consultative du Conseil national des assurances courant juillet, puis rendu public. Le ministere des finances en tirera alors les consequences qui s'imposent. L'assurance des emprunteurs etant un sujet qui interesse tres directement le monde bancaire, il est prevu que ce rapport soit transmis au comite consultatif du Conseil national du credit qui devrait a son tour traiter ce theme a partir du mois de septembre.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39612

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2933

Réponse publiée le : 29 juillet 1996, page 4133